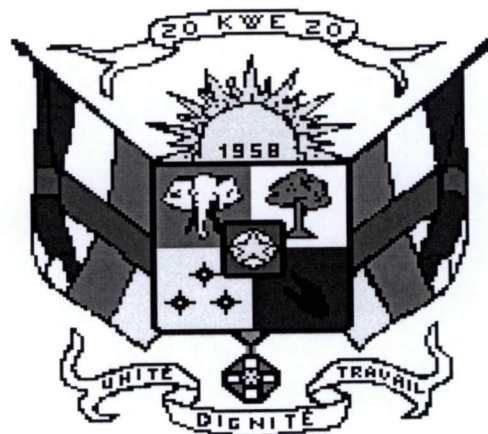


REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE
Unité – Dignité – Travail



Déclaration
De
Son Excellence François NAOUEYAMA,
Ministre de l'Environnement et de
l'Ecologie

Au Sommet Mondial sur le Changement
Climatique
Doha, le 6 décembre 2012

**Monsieur le Président de la 18eme Conférence
des Parties,**

**Mesdames et Messieurs les Chefs de
Délégation,**

Mesdames, Messieurs,

La dix huitième Conférence des parties de la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques qui nous réunis à Doha au Qatar offre une fois de plus à l'humanité toute entière, l'opportunité de discuter de l'une des plus importantes questions de l'heure que sont les changements climatiques.

C'est donc avec un réel plaisir et un grand honneur que je prends la parole au nom de mon pays, la République Centrafricaine en cette importante circonstance.

Permettez-moi avant tout, d'exprimer au nom de Son Excellence le Professeur **Faustin Archange TOUADERA**, Premier Ministre, Chef du Gouvernement et en celui de son Excellence, **le Général d'Armée, François BOZIZE**, Président de la République, Chef de l'Etat, mes sincères remerciements au Gouvernement et au Peuple frère du QATAR pour l'accueil chaleureux qui m'a été réservé ainsi qu'à ma délégation.

Mesdames et Messieurs,

La problématique des changements climatiques est un défi universel qui exige de notre part des réponses urgentes et efficaces, qui doivent être placés au centre de nos priorités politiques, loin de toutes nos considérations égoïstes. Il nous faut répondre vite et bien car notre planète est menacée. La montée du niveau des eaux d'un côté, l'avancée du désert de l'autre sont des dangers réels.

C'est ainsi que la République Centrafricaine s'est engagée fermement aux côtés des autres Etats de la planète, dans cette lutte commune.

Des signaux forts tant au niveau national, sous régional qu'international en témoignent.

Monsieur le Président,

Permettez-moi ici de rassurer la Communauté Internationale que mon pays la République Centrafricaine reste fidèle à ses engagements et consciente des responsabilités qui sont siennes. Il s'agit de contribuer à la préservation du second massif forestier au monde, véritable poumon écologique de la

planète ; elle poursuivra inlassablement aux côtés des pays frères du bassin du Congo, regroupés au sein de la COMIFAC, et des Etats africains, les efforts pour une exploitation rationnelle et durable des ressources forestières à travers la mise en œuvre des plans d'aménagement.

Ces efforts pour une bonne gouvernance des ressources forestières se matérialisent déjà par notre souscription au processus FLEGT-APV qui permettra à la République Centrafricaine d'assurer une plus grande transparence et une meilleure traçabilité dans les activités forestières.

Mesdames et Messieurs,

A quelques semaines de fin de la première période d'engagement du Protocole de Kyoto, la Conférence de Doha devra relever plusieurs défis de taille, à savoir :

- La reconduite du Protocole de Kyoto pour une 2e période d'engagement en vue de son entrée en vigueur immédiate (le 1er janvier 2013) ;
- L'opérationnalisation des mesures convenues sur l'action concertée à long terme, et la détermination des lieux où se poursuivront les

discussions relatifs aux éléments en suspens du « Plan d'action de Bali » ;

- La détermination de la manière d'utiliser les fonds destinés aux pays en développement ;
- Et le lancement des négociations de la « Plateforme de Durban » sur des bases solides. il faudra mettre toutes les chances de notre côté afin de nous assurer que l'adoption d'un accord sera effectif en 2015. Pour ce faire aucun retard ne doit être pris à Doha.

Monsieur le Président,

Mesdames et Messieurs,

Je me réjouis cependant de quelques avancées dans les négociations notamment sur les questions des forêts avec le processus REDD+ pour lequel nous émettons le vœu de voir aboutir à des actions concrètes en terme de financement pour sa mise en œuvre. Les efforts de conservation doivent être fortement encouragés.

Monsieur le Président,

Mesdames, Messieurs,

La RCA reconnaît la Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques et réaffirme

son principe de responsabilité commune mais différencié en vertu duquel les pays développés devraient assurer le leadership conformément à leurs responsabilités et capacités. En vertu de leurs responsabilités historiques, les pays riches doivent aider les pays pauvres à s'adapter. C'est seulement à ce prix que nous pourrions inverser les tendances néfastes des changements climatiques en particulier et de la dégradation de l'environnement en générale.

**Monsieur le Président,
Mesdames, Messieurs,**

A quelques jour de l'an 2013, je ne saurais terminer sans saisir l'opportunité qui m'est offerte pour formuler au nom du peuple Centrafricain, à votre endroit ainsi qu'en celui de vos familles respectives mes vœux de paix, de bonheur et d'espoir pour 2013.

Puissent les négociations de Doha sauver notre planète et que Dieu nous protège!

Je vous remercie.